

- *En qualité de membre permanent* : M. Bernard Fohlen, juge au tribunal de première instance de Papeete ;
- *En qualité de membre suppléant* : M. Bruno Sturlese, juge au tribunal de première instance de Papeete ;

Est désigné *en qualité de membre permanent* du tribunal administratif de Papeete, sur proposition de M. le haut-commissaire de la République en Polynésie française :

- M. le Lieutenant-Colonel de gendarmerie E. R. André Dupont.

Par arrêté n° 340 SG du haut-commissaire de la République en Polynésie française en date du 30 novembre 1984.— M. Sun Marc-Maire, greffier à la cour d'appel de Papeete, est désigné, à titre provisoire, en qualité de secrétaire greffier en chef du tribunal administratif de Papeete.

Par arrêté n° 341 SG du haut-commissaire de la République en Polynésie française en date du 30 novembre 1984.— Outre le secrétaire greffier en chef, le nombre des employés du greffe central du tribunal administratif de Papeete, est, à titre provisoire, fixé ainsi qu'il suit :

- 1 agent.